



Puis-je perdre 1 Congé trimestriel etant à 80%

Par **Diadia60**, le 27/10/2023 à 11:59

Bonjour

Je suis accompagnant éducatif et social AES je travaille avec des enfants polyhandicapés dans un EME externat médico éducatif convention 66 nous avons 6 CT congés trimestriel qui sont imposés durant la 1er semaine des vacances scolaire.

Je suis a 80% depuis août je travaille 4 jours sur 5 sur mon planning j'ai 5 ct posé le 6ème n'est pas comptabilisé et non récupérable est ce pas un droit? ma question est elle plus compréhensible?

Cordialement

Par **Cousinnestor**, le 27/10/2023 à 12:18

Hello !

Diada dans votre contexte comment est précisément exprimés votre droit à congés sur une année ? Nombre de "jours" ? Jours "ouvrables" ou "ouvrés" ?

A+

Par **P.M.**, le 27/10/2023 à 13:30

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Le congé trimestriel doit être pris sur 6 jours ouvrables consécutifs...